**QUESTIONS CGT février 2018**

1. **FALCON 8X**

Quelle est la raison, du nombre impressionnant de pièces manquantes sur la mise en chaine des derniers Falcon 8X ?

Des problèmes dans la « supply chaine » : Chez nos fournisseurs externes et internes. Pour une part les problèmes sont dus à la montée en cadence. D’après la direction les difficultés d’approvisionnement externe à Dassault sont en voie de se régler

Causes internes Dassault : Pour la CGT les difficultés d’Argenteuil sont en partie dues au climat installé par les annonces de la direction : Productions qui s’en vont et perspectives d’avenir incertaines qui ne favorisent pas une production dans de bonnes conditions.

1. **AMENAGEMENT TEMPS DE TRAVAIL**

Y-a-t-il des aménagements prévus, notamment au niveau des horaires de travail, pour les salariés proches de la retraite ?

Certaines entreprises proposent des temps partiels (80%) payés 100% (ou autres modulables). Notre convention collective dispose également de garanties de fin de carrière pour les ouvriers âgés de 50 ans ou plus.

Des aménagements sont possibles, prévus par un accord d’entreprise, pour les salariés âgés de 55 ans et plus. Ils permettent de passer à temps partiel en conservant une cotisation retraite à taux plein. Vous pouvez en trouvez le détail sur le portail RH rubrique « temps de travail » et trouvez l’accord « travail à temps partiel et travail en forfait jour réduit » dans deltanet, onglet « accords »

Ces avantages sont clairement insuffisants mais ils doivent être connus.

1. **PYROTECHNIE**

Le projet est-il toujours d’actualité ? Si oui à quelle date et pour quelle raison ?

Le projet est repoussé jusqu’à la fin de l’année. D’après la direction il s’agit d’un problème dans les devis proposés par les constructeurs.

Que va-t-il se passer pour les salariés qui ont déjà vendu leur maison si le bâtiment n’est pas opérationnel après les congés d’été ?

 Les salariés qui ont choisi la mutation et qui ont vendu leur maison pourront occuper un autre poste en attendant l’installation de la pyro, ou bien retourner dans leurs établissements respectifs en déplacement

Les personnels de Martignas en formation à Poitiers et Argenteuil seront-ils prolongés sur les établissements respectifs dans le cadre d’une mise en service plus tardive sur notre site ? Les salariés en déplacement sont prolongés jusqu’à la fin de l’année.

1. **TRANSPORT**

Quand comptez-vous mettre en place le PME (Plan Mobilité Entreprise) avec l’aval des instances plénières obligatoire en 2018 ?

C’est prévu avant fin avril après avoir vu le CHSCT le 4 avril et le CE le 17 avril. Les bus sont prévus jusqu’à la fin de l’année puisqu’il y a un délai de 6 mois de préavis dans le contrat avec la compagnie de bus. En ce moment un accord est discuté au niveau société.

1. **SALAIRE**

Le personnel n’a pas eu le retour d’augmentations salariales, évoquées les années passées par la Direction Générale, suite aux 4 contrats Rafale qui ont générés 4 milliard d’€ supplémentaire au carnet de commande.

En parallèle depuis 2008, l’augmentation de nos dirigeants a considérablement augmentée (+291%) comparé à celle du personnel (+ 9,2%).

De même, la somme prélevée sur les comptes de la société pour rémunérer les mandataires sociaux s’est envolée (+ 227%) en comparaison à celles des salariés (+14%).

Quand recevrons-nous des augmentations générales correspondantes aux retours que s’octroient les dirigeants de la société ?

Comme à son habitude la direction locale nous renvoie à la DG et aux NAO en cours actuellement. Elle assure quand même le service après-vente en disant que ces NAO sont « d’un haut niveau » comparé au secteur aéronautique dans son ensemble.

Pour rappel les 1.2 % consentis par la DG n’ont aucun rapport avec une quelconque négociation. Cette « augmentation » ne couvre même pas l’inflation. Elle est a comparé avec les primes et salaires que s’octroient chaque année les dirigeants de l’entreprise et avec les profits qui se portent au mieux !

1. **SUITE ENQUETE PJ**

Avez-vous contacté la PJ dernièrement pour avoir des informations des suites de l’enquête après 8 mois ?

La direction dit prévoir une prise de contact avec la PJ pour faire un point sur l’enquête.

Nous avons rappelé à la direction que son choix de faire intervenir la justice dans l’entreprise suite à ce qu’elle qualifie « d’acte de malveillance » a eu des conséquences désastreuses pour les personnes qui se sont vues soupçonnées, interrogées pendant des heures, et fichées par la police. A la CGT, nous maintenons qu’il n’est pas raisonnable de faire porter le soupçon sur toute la fabrication et d’ailleurs exclusivement sur la fabrication. Cette façon de traiter les problèmes montre le peu de considération auquel on peut s’attendre en tant salarié de la production.

 D’ailleurs la direction assume complétement sa plainte et assure que si un tel problème devait se reproduire, elle ferait à nouveau appel à la justice.

 **MACHINES SEMKIT MASTIC**

Pourriez-vous doter d’aspiration les machines SEMKIT à mastics dont les odeurs lors du mélange sont très désagréables ?

Le directeur ne juge pas nécessaire d’installer cet équipement. « Les autres site n’en ont pas donc il n’y a pas de raison… »

Pourquoi l’utilisation de la machine de la cellule climatisée Rafale est-elle réservée qu’à un seul type de mastic (C12) ?

Non, on peut utiliser tous les mastics mais la dotation n’est pas suffisante actuellement pour tout l’établissement. Nous allons bientôt recevoir les mastics en quantité suffisante.

1. **TOILETTES FEMMES**

Pourriez-vous doter au bâtiment 2 de toilette supplémentaire pour les femmes qui ne disposent que d’un seul ?

La direction cherche une possibilité d’en installer d’autres mais n’a pas de solution pour l’instant.

1. **CAISSES STOCKEES DERRIERE CELLULE 5**

Quand dégagerez-vous les caisses stockées derrière la cellule 5 qui bordent la route afin d’éviter toute crevaison ?

Deux zones ont été créées, une pour les outillages et une pour le stockage des caisses en bois et autre..

1. **CFC**

Combien de temps mettez-vous pour répondre à une demande CFC ?

Il n’y a pas de délai moyen, cela dépend principalement du dossier, complet ou non.

1. **ENCOMBREMENT ALLEES**

A cause du manque de place récurrent dans l’établissement, pourriez-vous trouver une solution définitive pour désencombrer les allées ?

Ces encombrements génèrent de multiples manutentions pour récupérer les voilures et peuvent occasionner des accidents du travail.

La jonction entre les 2 bâtiments est validée par la DG mais reste en attente du financement. Là aussi le manque d’anticipation nous contraint à gérer une situation de travail en mode dégradé.

1. **ECLAIRAGE VIRAGE Bât.2**

Quand effectuerez-vous le marquage au sol et l’éclairage comme annoncé le mois dernier ?

Les travaux sont en cours afin d’améliorer la sécurité dans cette zone.

1. **TABLES EXTERIEURES Bât.2**

Aux alentours du bâtiment 2 est-il possible de faire l’installation de tables extérieures comme au restaurant et la direction financière ?

« Non » dit la direction, mais comme pour le réfectoire qui va finalement être installé avant l’été, nous ne désespérons pas pour les tables extérieures.

1. **PLACE HANDICAPE**

Le parking du bâtiment 2 ne dispose pas de place handicapée. Pouvez-vous matérialiser une place ?

Ce sera fait courant mois de mars.

1. **MAGASIN**

Comment se fait-il que du consommable tel des forêts d’utilisation courante de diamètre 2,5 se retrouve indisponible au magasin dans un établissement de production ?

De plus en plus de consommables d’utilisations courantes se retrouvent en non disponibilité pour la production.

Y-a-t ‘il une restriction budgétaire voulue pour réduire les coûts ? Si cela est le cas, comment comptez-vous assurer une fabrication dans les temps impartis sans moyens matériels ?

D’après la direction il y a aussi un problème de répartition du consommable avec constitution de stock dans les ateliers pour pallier au manque entre 2 livraisons.

1. **PORTE-MANTEAU TOILETTES Bât. 2**

A ce jour, aucun porte-manteau n’a été posé dans les toilettes centrales du bâtiment 2. Avez-vous des informations à nous communiquer sur ce sujet abordé le mois dernier ?

C’est en commande.

1. **NETTOYAGE VESTIAIRES**

Le constat de nombreux salariés fait état que le nettoyage des vestiaires femmes et hommes n’est pas effectué correctement quotidiennement (les sols des allées et travées laissent apparaître un manque de passage évident). Le nettoyage avec de l’eau et du produit lessiviel n’est-il pas compris dans le contrat ?

Quelle périodicité est prévue au contrat de nettoyage également pour assurer un état propre sous les bancs des vestiaires (poussières importantes) ?

 Le nettoyage est quotidien, il y a eu un problème de transmission, un rappel a été fait auprès de la société en charge du nettoyage.

1. **SAMEDI**

Le personnel travaillant le samedi constate que la réduction des horaires de fin de journée voulue par la Direction Locale en passant de 14h à 12h ne permet pas de faire le travail d’une journée complète. De fait le travail n’est pas fini et celui-ci doit être achevé dans la semaine suivante. Aucun cycle n’est gagné par cette gestion d’organisation du travail outre le fait de ne pas rétribuer les salariés de la prime de panier le midi ainsi que de 2h supplémentaires.

Pourquoi mettre en place le travail du samedi amputé de 2H sur certains secteurs si celui-ci ne permet pas de gagner du cycle ? Le cycle fait gagner plus de coût que la non rétribution de 2h pour les salariés avec la prime panier.

La possibilité existe au cas par cas en fonction de la quantité de travail à faire.

1. **ELEVONS RAFALE**

Pourquoi la demande des salariés de disposer de rack de rangement a t’elle été refusée ?

La mobilité est restreinte autour de l’espace du travail, que ce soit pour déplacer et tourner les élevons ou pour travailler entre salariés. Pourquoi les propos des salariés sur leurs espaces de travail ne sont-ils pas pris en compte ? A quoi va servir l’accord société QVT (Qualité de Vie au Travail) si les salariés ne sont pas écoutés ?

Des étagères arrivent et le directeur s’étonne car il a accepté toutes les demandes suites à la réunion avec l’UP Rafale.

Pourriez-vous faire installer une table aspirante dans la zone des élevons Rafale ?

L’extension de la cellule climatisée a été présentée pour venir jusqu’au fond du bâtiment 2 où est implanté la zone des élevons Rafale. Vont-ils être intégrés dans cette extension climatisée ?

La direction répond « Aucune extension n’est prévue » Sauf que ce projet d’extension a bien été à l’étude et déjà discuté en DP.

Le choix de ne pas mettre en œuvre la captation des poussières carbones avec un dispositif à eau (choix reconnu probant par les salariés de Biarritz et ceux de Martignas) entraine une problématique de récupération de celles-ci dû à l’utilisation d’aspirateur insuffisant en nombre.

La non reconnaissance de ce problème par la hiérarchie entraine une détérioration des conditions de travail pour les salariés. Ceux-ci travaillent dans des conditions dégradées avec une attente hiérarchique de tenir les temps.

Cette solution est à l’étude parmi d’autres pour régler ce problème de poussières carbone.

La formation des nouveaux salariés arrivés dans ce secteur est encore incomplète pour que ce service assure un travail convenable dans les conditions actuelles. Le training est trop rapide et la formation incomplète. Pourquoi les salariés qui ne connaissent pas le carbone n’ont ‘ils pas eu une formation avant ?

Une problématique vient de s’ajouter dernièrement avec la communication qu’une partie des salariés du secteur vont devoir effectuer la formation ELAN. Ils vont être amenés à former d’autres salariés rapidement alors qu’ils commencent tout juste à assurer un travail correct dans des conditions décrites précédemment.

Quel est le sens de cette organisation du travail incohérente face aux enjeux de production qui demandent stabilités pour l’utilisation des compétences acquises et garanties de qualité de fabrication ?

La direction ne mesure pas l’ampleur du problème et assure que le départ d’une seule personne en formation ELAN ne perturbera pas le secteur.

Nous pensons qu’il y a eu dès le départ un manque de transmission sur ces postes. Cela par manque de temps prévu pour cette formation. S’ajoute à cela le manque de moyen en outils et rangement pour exécuter ces taches.

1. **OUVERTURE MAGASIN**

Pour un établissement de production, Martignas se distingue des autres sites par une ouverture du magasin sur une journée incomplète pour l’obtention des consommables.

Est-il possible d’avoir un accès en continue malgré le temps restreint d’ouverture (permanence avec une alternance afin de ne pas avoir de fermeture dans le temps restreint d’ouverture) ?

La direction nous dit que c’est partout pareil et qu’un accès au magasin reste possible l’après-midi en cas d’urgence.

1. **TROTTOIR CHAUFFERIE RESTAURANT**

Pourriez-vous refaire le trottoir dégradé derrière l’accès chaufferie au restaurant ? La décision sera prise cet été.

1. **medecin du travail**

Avez-vous un recrutement assuré de médecin du travail sur l’établissement ? Si cela est le cas pourquoi l’offre d’emploi est-elle toujours maintenue sur la bourse de l’emploi à Dassault ?

A quelle date retrouverons-nous une permanence normale sur l’établissement ?

Un médecin candidat à ce poste est en cours de recrutement dans l’attente de sa validation par l’administration concernée.

1. **travaux sur etablissement**

Quelles sont les raisons des travaux d’élagage des arbres face au bâtiment 1 derrière le grillage ?

Alors non il ne s’agit pas d’un stalag…Ce défrichage se fait dans le cadre de l’entretien obligatoire en prévention des incendies.

1. **potentiometre**

Depuis novembre 2017, le potentiomètre pour calibrer les visseuses en tension installée est manquant.

Nous avons continué à faire des opérations de travaux filler dans de mauvaises conditions. Avec tout le savoir faire et la bonne volonté des salariés, il est impossible de rendre un travail dont la qualité soit assurée à 100%.

Comment acceptez-vous que le travail soit réalisé dans de telles conditions ?

Comptez-vous remédier rapidement à ce problème qui n’est pas dû aux salariés mais aux moyens que vous leurs mettez à disposition ?

Un appareil est en réparation, le calibrage est effectué sur un autre banc et un nouvel appareil est en cours d’achat qui devrait arriver ce mois-ci.

1. **stade 20 f8x**

Les semaines 5 et 6, les gants latex bleus n’étaient plus disponibles (stock épuisé en magasin) dans l’attente des nouveaux de couleur vertes qui n’étaient pas arrivée. Une commande supplémentaire de gants bleus avant épuisement des stocks aurait permis de faire la transition en attendant les nouveaux.

Pourquoi le magasin ne se dote t’il pas d’une réserve permettant un fond de roulement afin d’éviter toute pénurie et ce pour tout ce qui relève du consommable régulier ?

Comment une organisation du travail peut-elle arrivée à être défaillante au point de se retrouver un jour de fermeture voilure sans mastic (PR C48) ?

Certaines raisons qui font que le travail n’avance pas sont parfois connues par les Agents de Maitrise et leurs supérieurs hiérarchiques, alors pourquoi il faut attendre qu’il y ait un problème genre « RNC » pour qu’ils en parlent ?

Les Agents de Maitrises craignent-ils des sanctions ou réprimandes lorsqu’ils font remonter les mauvaises nouvelles ?

Il y a eu un loupé pour les gants. Un nombre important d’ouverture de voilure a entrainé une surconsommation de PR C48.

1. **oga**

Peut-on avoir l’affichage du temps de travail réalisée par semaine ?

Non pas actuellement. Un nouveau logiciel devrait bientôt permettre l’affichage de cette donnée.